

Noirmoutier. L'étude d'impacts du parc éolien présentée

Modifié le 18/04/2017 à 07:03 | Publié le 18/04/2017 à 07:01



Près d'une centaine d'habitants avaient fait le déplacement dans le but de mieux cerner le projet du parc éolien des deux îles.

D'ici 2021, 62 éoliennes se dresseront à 216 mètres de haut, au large des côtes vendéennes. Y aura-t-il des conséquences sur le milieu, en mer et sur terre ?

Poursuivant la phase de concertation, la société des éoliennes des Îles d'Yeu et de Noirmoutier présentait, mercredi, « **l'étude d'impacts, réalisée à la suite de deux années d'expertise sur le terrain par 22 bureaux d'étude différents. Un dossier conséquent, dont les 3 000 pages seront accessibles lors de l'enquête publique, prévue pour la fin de cette année** », annonce Clémence Soret, responsable environnement.

Pour présenter ce document, la société a choisi de réaliser trois focus sur des thèmes emblématiques : les activités humaines, la faune et les fonds marins. « **Il s'agit de déterminer un niveau d'enjeu pour chaque secteur. Si l'impact s'avère significatif pour le milieu, on met en place des mesures pour l'éviter, le réduire, voire le compenser, en cas d'enjeu moyen à fort** », explique Lucile Forget, responsable locale du projet.